



COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des Béninois résidant aux Etats-Unis d'Amérique que le calendrier des prochaines phases de prise en compte des Béninois de l'Extérieur pour l'établissement de la Liste Electorale Permanente Informatisée se présente comme suit :

- **Recensement effectif des Béninois de l'Extérieur du 27 septembre au 6 octobre 2010 ;**
- **Enregistrement des Béninois de l'Extérieur du 22 au 31 octobre 2010.**

Il convient de rappeler que l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi 2009-10 du 13 mai 2009 portant organisation du RENA et établissement de la LEPI dispose que le recensement à l'étranger se déroule dans les Ambassades et Consulats du Bénin. L'article 20 de la même loi stipule que le recensement est exécuté par une mission de recensement placée sous la supervision des autorités des missions diplomatiques et consulaires et composée de deux membres recrutés sur appel à candidature parmi les citoyens résidant dans la juridiction de l'Ambassade ou dans la circonscription consulaire concernée.

Vu l'imminence de ces opérations tous les ressortissants béninois vivant aux Etats-Unis d'Amérique sont invités à faire une large et rapide diffusion de ces informations, et à se mobiliser pour l'accomplissement de ce devoir civique et patriotique.



Ambassade du Bénin
Washington, D.C., le 17 septembre 2010